



CS-OL 08/02/2020

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 04 février 2020

Convoqué à 18h à La Veyrière pour délibérer sur l'ordre du jour repris ci-après, confirmé aux administrateurs le 28/01/2020.

10 Administrateurs présents : Mireille Kishazy, Olivier Labasse, Jean-Claude Secchi, Charles Lacombe, Claude Saulgeot, Georges Davignon, Michel Bodoy, Michel Meyer, Laurent Billet, Jacques Lelarge

Le Conseil au complet (10/10) peut délibérer valablement.

8 Adhérents présents : Mmes F. Carteron, N. Tournafol, D. du Besset, Gouverd et MM L. du Besset, Gouverd, A. Bouvet, M. Wotus. **7 Adhérents excusés** : Mmes B. Mulliez, A. Thabuis, S. de Malartic, S. Jalon, et MM. J. Herrgott, C. Jalon, R. de Malartic

Pièces jointes ou envoyées avant la convocation :

- Ordre du jour du CA actualisé le 28/01/2020

- PV du CA du 07/01/2020

- Note de position " Veyrier-du-Lac 2020 : une politique de mobilité globale et un plan de circulation apaisé pour les habitants" du 21/12/2019

- Compte-rendu du Dauphiné-Libéré (22/01/2020) de la réunion publique du 17/01 organisée par BVV en vue des municipales.

1) Hommage à Monsieur Jean Claude Cachat.

Olivier rend hommage à J.C. Cachat, dont les grandes qualités humaines et professionnelles étaient connues de beaucoup et ont largement dépassé les limites de son département de la Haute Savoie. Jean- Claude aimait les gens ; grand industriel aux activités et réussites multiples, il a aussi œuvré pour Veyrier, sa commune d'adoption, dans plusieurs domaines (les tennis, La vigne...) et soutenu ses associations (BVV, dont il était un adhérent quasi historique, Défense du Mont Veyrier et d'autres). Il a encouragé Olivier à faire le rapprochement de plusieurs d'entre elles à vocations complémentaires et compatibles (CVV). Nous perdons une belle personne et un ami. Claude dit aussi quelques mots d'éloges sur le Dr Pierre Roussel, membre de BVV, qui avait exercé à Cran-Gevrier et passait une paisible retraite route des Crozettes. Nos condoléances sincères vont à sa famille.

2) Approbation du procès-verbal de la réunion du 07 janvier 2020.

Le projet (ref. CS-OL 29/01/2019) est approuvé à l'unanimité et sera mis en ligne, rubrique « Conseils d'administration et Assemblées Générales ». Ce projet a été envoyé aux adhérents le 02/02/2020 afin de les informer rapidement de nos travaux actuels. Nous vous rappelons que dorénavant, le projet de compte rendu de nos CA sera diffusé dès accord par mail des administrateurs aux adhérents, sans attendre la réunion suivante du CA et sa mise sur internet. Si des corrections s'avéraient nécessaires lors de l'approbation officielle du CA suivant, les adhérents en seront informés avec un « annule et remplace ».

3) Feed-back du 1er débat public en vue des élections municipales organisé par BVV

Ce débat s'est déroulé le 17 janvier, en prélude aux élections ; nous étions plus de 100 à participer au 1^{er} grand débat public que BVV a pris l'initiative d'organiser, dans son rôle statutaire, pour l'avenir de la commune (voir édition du Dauphiné Libéré du 22 janvier 2020, le site La Tournette...) La prochaine mandature sera cruciale tant sur les actions programmatiques que sur la gouvernance pour en finir avec l'entre-soi et les pratiques d'un autre âge (cf. OL Le Blog -17-11-2019 <https://www.bienvivreaveyrier.blogspot.fr>).

Le Président Labasse, après avoir rappelé les réalisations et contributions nombreuses de BVV, présenta un cahier des charges en vue des élections municipales prochaines comprenant : l'urbanisme, la mobilité, les transports, la maîtrise du trafic routier, les grands projets (La Poste, La Ravoire, le Presbytère...), la gestion des parkings et du stationnement, le patrimoine naturel et bâti, l'environnement...le tourisme, la culture, l'éducation, la sécurité, mais aussi la gouvernance municipale (disponibilité des élus, prévention des conflits d'intérêts, compétences, exemplarité, transparence de l'action municipale, écoute des citoyens, concertation avec les associations pour la prise en compte de leurs expertises bénévoles).

G. Davignon mis l'accent sur le patrimoine naturel, le legs commun, comprenant la végétalisation, les sentiers, les chemins, le lac et la montagne et le souhait d'enfouissement des lignes aériennes...

J-C. Secchi présenta les propositions pour des communes plus éthiques, à partir de celles d'Anticor ou d'autres

chartes, type AMF. BVV invite les candidats aux élections municipales à intégrer dans leur programme tout ou partie des propositions déontologiques, ce qui ne devrait poser aucun problème aux futurs élus et leur permettre de rétablir la confiance parfois perdue. Ceci n'en poserait aucun aux administrateurs de BVV.

Nous vous invitons à découvrir le diaporama (16 slides, photos comprises !) de ce débat mis en ligne sur le site internet www.bienvivreaveyrier.org, à la rubrique « actualité », ainsi que les comptes-rendus remarquables du Dauphiné-Libéré (article en PJ) et de Ph.Mignotte.

Les nombreux échanges ont montré l'intérêt des habitants pour la protection de leur cadre de vie exceptionnel et l'amélioration de leur qualité de vie ensemble ; citons : les passages cloutés, le tourisme à la Suisse, une plage plus propre sans mégots , moins de trafic de transit (c'est possible, comme l'a démontré BVV dont le Président a participé à toutes les réunions du PDU- plan de déplacements urbains du GA), la sécurité aux arrêts des bus, les bus des plages, le comptage des voitures, 2 capteurs de la qualité de l'air, l'enfouissement des lignes aériennes ...BVV enrichira ses notes de position avec les nombreuses propositions des participants.

4) **Note de position BVV « Veyrier 2020, une politique de mobilité et un plan de circulation » (9p)**

Toujours aucun retour de la mairie (lettre remise à Madame Maniglier en décembre 2019, doublée d'un envoi par mail), alors que les députées, le VP du CD74, le GA, le CEREMA en ont accusé réception et pour certains remercié BVV pour le travail de qualité. Plus facile pour BVV de travailler avec l'interco ou le Département.

5) **Suggestions et questions diverses de nos adhérents :**

Mme Thabuis : Pourquoi ne pas créer, route d'Annecy, en face du Tabac- Presse, sur le terrain inoccupé depuis des années un café-bistrot-salon de thé afin de permettre un point de rencontre pour les Veyrolains. Réponse lui est donnée sur le statut exact de ce terrain privé, destiné à un parking par ses propriétaires et des avatars clochemerlesques depuis 2 ou 3 ans. C'est la politique du stationnement en fonction des usages, des habitants (gestion différenciée) et des localisations qu'il faut revoir (en ce sens se reporter à l'avis de BVV / OL déposé le 11/12/2020 à l'enquête publique du PDU, document téléchargeable sur le site www.bienvivreaveyrier.org, rubrique Etudes et documents). Il y a d'autres lieux de convivialité à développer, en aval et en amont. Ce point sera à compléter dans l'actualisation de la note de position (§ 4 ci-dessus). Autre question de Mme Thabuis : Remettre un jour par mois la collecte des encombrants, car à l'époque où l'on veut *réutiliser, ne pas gaspiller, rénover, remettre dans le circuit*, ce serait une très bonne idée !

M.et Mme Vernet, chemin du Crêt des Vignes, non membres de BVV dont ils reconnaissent les actions, demandent d'intervenir auprès de la mairie pour que le déplacement d'un poteau EDF situé à l'entrée de leur propriété soit effectif à l'occasion des travaux de la voie verte entre Veyrier et Menthon. BVV actualisera sa note sur les aménagements cyclables. M. et Mme Gouverd, demandent que l'aménagement futur de la place de la Poste, avec le marché, en cas de suppression de la Poste (black-out de la Mairie, l'adjoint aux travaux ayant refusé à BVV d'en discuter alors qu'un projet a été réalisé, à l'instar du Presbytère), l'office de tourisme et la bibliothèque permette de conserver la vue sur le lac, sans projet immobilier privé l'occultant pour les veyrolains, les visiteurs et les touristes. Pour Olivier Labasse, il s'agit de l'un des 2 « spots » du centre Bourg offrant la plus belle vue sur Annecy et le Lac. (Il l'a fait découvrir à Monsieur Le Préfet il y a 2 ou 3 ans).

Le Président propose aux administrateurs d'ouvrir toutes les réunions du CA aux adhérents : Voté à l'unanimité. Il propose que, les mois pairs, les réunions soient ouvertes aux habitants qui auront fait la demande préalable d'une invitation.

6) **Assemblée Générale ordinaire (grande salle de la Veyrière) : 2 avril 2020.**

7) **Cotisation 2020 (montants inchangés depuis 5 ans)**

Montants de cotisation 2020 (votés à l'AGO 2019) : membre actif, cotisation individuelle de base 15€ ; membre bienfaiteur ou couple membre actif : 30 € ; membre donateur : montant supérieur à 30 €. Merci de vous acquitter dès que possible de la cotisation 2020 : pour vos administrateurs, c'est la preuve de votre soutien. Du fait des enjeux 2020, l'objectif partagé est de passer de 108 adhérents à 200 sociétaires. BVV refuse toute subvention.

8) **Feed-Back de la réunion électorale du 28 /01 de la liste « VEYRIER Ensemble »**

Cette réunion ne s'est pas déroulée comme nous aurions pu l'espérer, avec des coupures de micro et des non réponses aux questions précises d'administrateurs, d'habitants et d'adhérents. Aucun administrateur (GD) ne souhaite intégrer, si la proposition leur en était faite, la liste « Veyrier Ensemble ». Le CA confirme à l'unanimité moins une abstention qu'il n'y aura pas, pour autant, de liste estampillée BVV. Par ailleurs, ni OL, ni MB ne souhaitent, malgré les pressions amicales nombreuses, être « tête de liste » d'une seconde liste attendue par beaucoup. J-C. S. ne souhaite pas en être du fait de ses nombreuses autres activités. BVV restera à l'écoute et aux services des Veyrolains pour améliorer leur qualité de vie. Il faut que les adhésions se multiplient pour augmenter notre « part de voix » vis à vis de la Mairie, du Grand-Annecy, du Département, de l'Etat.

Prochaine réunion (ouverte) du CA : mardi 03 mars 2020 à 18 h. salle de réunion la Veyrière